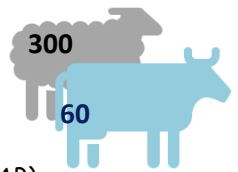




## Objectifs de la formation

Le BTSA Productions Animales est une formation supérieure courte qui, sur deux ans, forme des techniciens spécialisés au service de structures agricoles ou para-agricoles dans des domaines diversifiés : développement agricole, groupements de producteurs, alimentation animale, santé animale, reproduction animale, industrie agro-alimentaire, etc. Le technicien supérieur en productions animales doit montrer une adaptation rapide à l'évolution des systèmes et aimer le contact. Pour ce faire, l'exploitation agricole de Tours-Fondettes agrocampus a pour support un **atelier bovins lait** et un **atelier ovin viande** certifié en Agriculture Biologique (AB).



## Conditions d'admission







Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Il faut candidater via la procédure « **Parcoursup** ».

## Débouchés et/ou poursuites d'études



### Principaux débouchés professionnels :

-  Éleveur, conseiller / technicien d'élevage (EDE, coopérative, groupement de producteurs, ...)
-  Contrôleur de performances (contrôle laitier, pesées, ...)
-  Technicien recherche en expérimentation (INRAe, instituts techniques, firmes ayant un pôle RetD, ...)
-  Technicien de prévention (groupement de défense sanitaire) ou de reproduction (insémination animale)
- Technico-commercial (aliments du bétail, produits vétérinaires, ...)



### Poursuites d'études :

- En **Certificat de Spécialisation (CS)** : à dominante productions animales, mais aussi dans des domaines complémentaires (gestion d'entreprise, grandes cultures, ...) - 6 mois à 1 an en formation initiale scolaire ou par apprentissage
- En **Licence Professionnelle (LP)** : à dominante productions animales, mais aussi dans des domaines complémentaires (gestion d'entreprise, industrie agro-alimentaire, ...) - 1 an en formation initiale scolaire ou par apprentissage
- En **classe préparatoire ATS**, qui prépare au concours C d'entrée aux Écoles d'ingénieurs ou vétérinaires
- Dans **d'autres cursus scientifiques et techniques** : Licence de biologie (L2 voire L3), Écoles d'ingénieurs (entrée en 2<sup>ème</sup> année), etc.

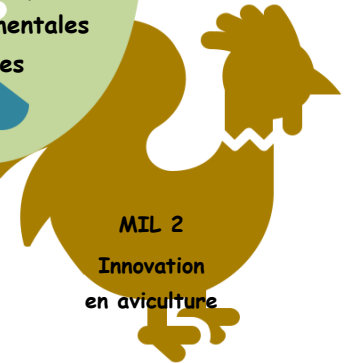
# Contenu de la formation



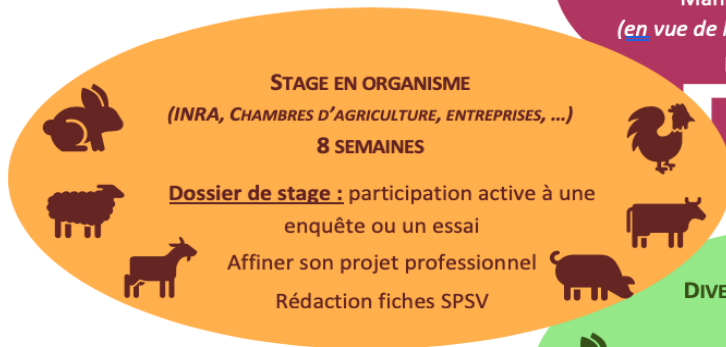
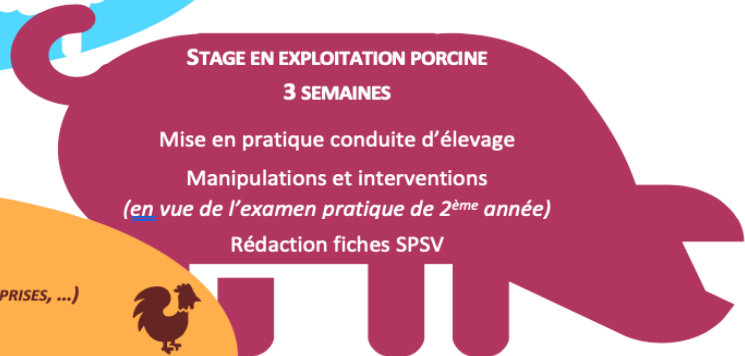
## Répartition des enseignements et spécificités



Possibilité de voyage d'études :  
problématiques  
environnementales  
locales



## 15 semaines de stage



# Modalités d'évaluation

L'examen est organisé en deux groupes d'épreuves :

- 50 % en cours de formation (contrôle continu) : CCF répartis le long des deux années
- 50 % en examen final : E-1 : Expression française et culture socio-économique - Écrit 4h, coefficient 6  
E7-1 : Sciences et techniques PA - Écrit 4h, coefficient 6  
E7-2 : Dossier technique - Oral sur dossier écrit, coefficient 6